



Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick



Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

Au Printemps 2017, Paul Peters, du « New Brunswick Institute for Research, Data and Training (NB-IRDT) » et de l'Université du Nouveau-Brunswick, a publié deux articles, l'un concernant un aperçu de la population du Nouveau-Brunswick et l'autre étant de prévisions de la population dans les petites régions du Nouveau-Brunswick. Ce document expose en détail les principales constatations formulées dans ces articles, dont voici un aperçu :

- **Tendances démographiques historiques du Nouveau-Brunswick depuis 1971, incluant :**
 - Baisse des taux de natalité et hausse de l'espérance de vie.
 - Déficit migratoire interprovincial net dans la province.
 - Hausse récente (depuis 2015) de l'immigration internationale au Nouveau-Brunswick.
- **Changement prévisionnel de la population du Nouveau-Brunswick jusqu'à 2031, ce qui implique :**
 - Il pourrait se produire une importante évolution démographique, attribuable principalement à l'exode des travailleurs séduits par les perspectives d'emploi à l'extérieur de la province.
 - On devrait assister à une croissance démographique dans les trois centres urbains (Fredericton, Moncton et, éventuellement, Saint John), mais à une diminution de la population dans le reste de la province.
 - En l'absence d'initiatives stratégiques, le Nouveau-Brunswick connaîtra probablement une croissance démographique faible, voire négative, et continuera d'être aux prises avec un problème de vieillissement de la population.

Contexteⁱ

La croissance économique a toujours été plus faible au Nouveau-Brunswick que dans le reste du pays, et le taux de chômage y a toujours été plus élevé que la moyenne canadienne. Ces réalités ont créé des pressions financières, accentuées par le vieillissement de la population (en particulier sous le rapport de l'augmentation de la demande de soins de santé). Une population active plus nombreuse et plus productive contribuerait à résoudre les problèmes

Taux de chômage annuel en %		
Année	N.-B.	Canada
2010	9,2	8,1
2011	9,5	7,5
2012	10,2	7,3
2013	10,3	7,1
2014	9,9	6,9
2015	9,8	6,9
2016	9,5	7,0

Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

mentionnés ci-dessus, mais la conception de politiques et de stratégies de croissance efficaces n'est pas une simple tâche.

À long terme, il pourrait se produire une importante évolution démographique, en grande partie en raison d'une population vieillissante et d'une migration interprovinciale nette négative persistante. Les possibilités d'emploi dans d'autres provinces motivent en partie ces quarts de travail. Ces mouvements transitoires, autrefois temporaires, sont de plus en plus permanents. Le Nouveau-Brunswick s'est appuyé sur l'immigration pour compenser les pertes nettes subies par la migration interprovinciale, les taux faibles de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie, mais les niveaux récents d'immigration ne sont pas suffisants pour compenser ces facteurs. Par conséquent, en l'absence d'initiatives stratégiques, le Nouveau-Brunswick connaîtra probablement une croissance démographique faible, voire négative, et continuera d'être aux prises avec un problème de vieillissement de la population.

Facteurs de la variation de la populationⁱⁱ

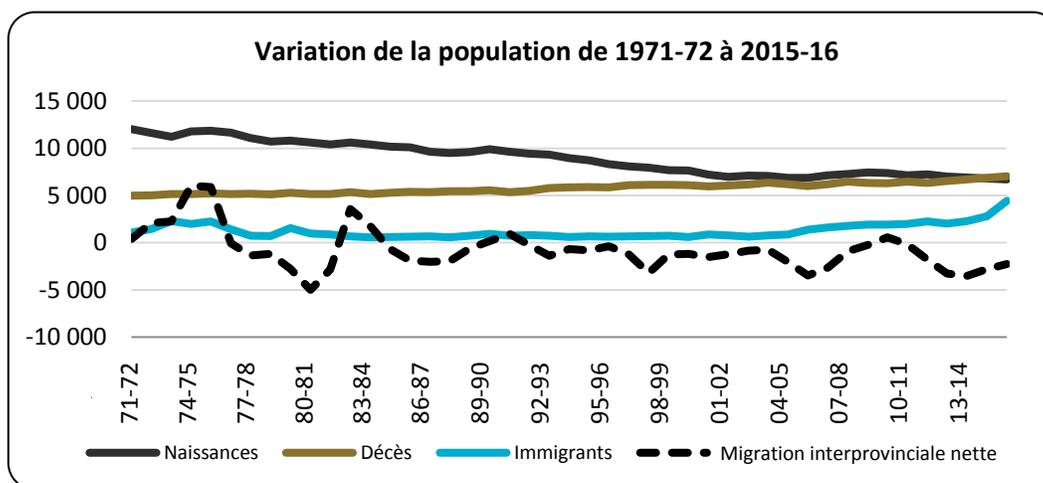
Les deux premières tendances, à savoir la baisse des taux de natalité et la hausse de l'espérance de vie, concordent avec celles constatées dans le reste du Canada. Toutefois, la tendance relative à la baisse des taux de fécondité observée au cours des dix dernières années est plus prononcée au Nouveau-Brunswick. De 2001 à 2015, le nombre de personnes âgées de moins de quinze ans et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) ont tous les deux diminué, passant respectivement de 131 463 à 109 058 (-17%) et de 518 251 à 501 669 (-3%); tandis que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus est passé de 100 105 à 143 144 (43%). Cela signifie qu'une population active décroissante doit subvenir aux besoins d'une population de plus en plus âgée. En outre, le nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail ne cesse de diminuer, ce qui menace la viabilité économique de la province.

La troisième tendance, c'est-à-dire la migration interprovinciale, constitue un déterminant important et des plus variables de la faible croissance démographique enregistrée dernièrement. La migration interprovinciale nette a occasionné d'immenses pertes au Nouveau-Brunswick, en particulier depuis 2011-2012, qui est principalement attribuable au groupe d'âge de 20 à 29 ans. Au cours des périodes où le Nouveau-Brunswick avait peu de débouchés à offrir et que les perspectives d'emploi à l'extérieur de

Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

la province s'avéraient lucratives (comme c'était récemment le cas en Ontario et en Alberta), les gens avaient tendance à quitter la province. En général, il s'agissait d'adultes en âge de travailler qui, s'ils étaient restés, auraient versé au Nouveau-Brunswick de l'impôt sur leurs revenus. Cette migration de sortie a une double incidence négative sur le Nouveau-Brunswick :

- (i) La population en âge de travailler diminue, ce qui influe sur la production (c.-à-d. le PIB).
- (ii) Les recettes fiscales servant à financer des secteurs tels que l'éducation et la santé s'en trouvent réduites, une conséquence particulièrement néfaste à un moment où, en proportion, le nombre d'aînés à habiter la province est plus élevé qu'auparavant.



La hausse récente de l'immigration au Nouveau-Brunswick (depuis 2005) pourrait avoir un effet compensatoire sur le recul de la population provinciale. Cependant, il est encore trop tôt pour prédire si cette tendance se maintiendra ou quels effets elle aura. En attirant plus d'immigrants et en maintenant une grande proportion dans la province, le Nouveau-Brunswick pourrait éventuellement contrebalancer le problème des pertes persistantes de migration interprovinciale nette.

En 2000-01, les jeunes professionnels représentaient une part relativement élevée des immigrants. Par contre, en 2015-16, la majeure partie des immigrants de la province était constituée de familles avec enfants.

Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

Bien que le nombre total d'immigrants à débarquer au Nouveau-Brunswick ait récemment augmenté par rapport aux précédentes décennies, ce n'est pas la première fois que la province connaît une vague d'immigration. En effet, la proportion d'immigrants canadiens à avoir débarqué au Nouveau-Brunswick a fluctué entre 0,8 % et 1,3 % vers la fin des années 1970, puis elle a reculé de manière constante pendant les années 1980 et 1990 pour atteindre un creux en 1994, avec 0,3 %. Toutefois, la proportion d'immigrants au Canada à débarquer au Nouveau-Brunswick a remonté depuis 2005. On estime qu'en 2016, le Nouveau-Brunswick a accueilli approximativement 1,4 % des immigrants au Canada. Le taux annuel d'immigration est demeuré en dessous de 1 000 personnes par année de 1980-81 à 2004-05. Ce nombre a récemment augmenté, passant de 1 386 en 2005-06 à 4 435 en 2015-16.

Perspectives à long termeⁱⁱⁱ

Les facteurs énoncés ci-dessus ont conduit à une croissance démographique faible ou même négative, à une proportion croissante des personnes âgées de plus de 65 ans au sein de la population de même qu'à une forte mobilité de la population, en particulier chez les jeunes adultes. La situation du Nouveau-Brunswick est unique au Canada; les tendances en matière de migration y sont plus prononcées et la population y vieillit plus rapidement que dans les autres provinces. Ces tendances ont de profondes répercussions sur la population active, les soins de santé, l'aide sociale, l'assiette fiscale et l'économie en général. La question est de savoir si cette évolution démographique se poursuivra et si tel est le cas, ce qu'il est possible de faire pour l'endiguer.

Selon les prévisions, les taux de fécondité continueront de diminuer et l'espérance de vie d'augmenter. Ces tendances, combinées à l'exode interprovincial net des jeunes, auront pour résultat une population vieillissante. La croissance démographique, quant à elle, continuera sans doute d'être faible, voire négative, pendant toute la période de projections de 2011-2031.^{iv}

Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

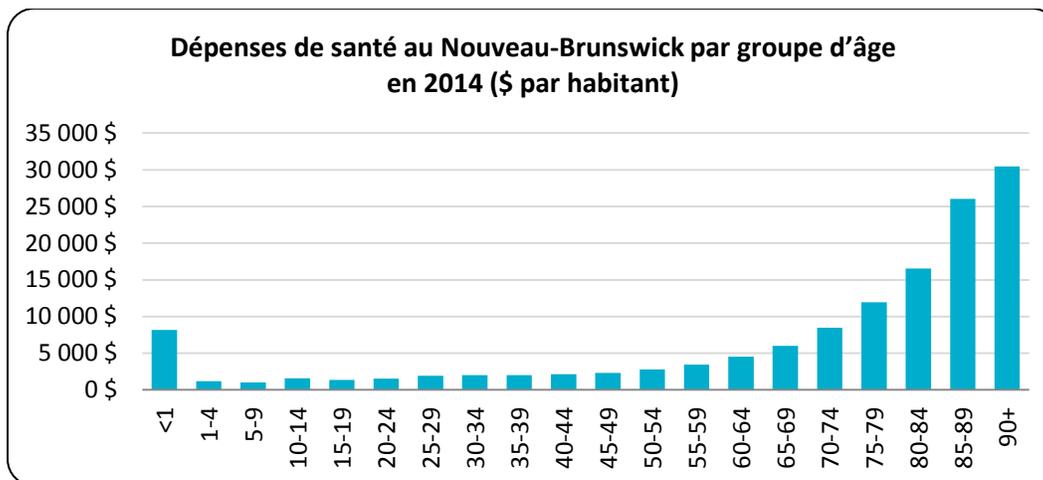
Variation de la population de 2011 à 2031 par rapport au taux de chômage en 2011			
	Variation prévue de la Population de 2011 à 2031		Taux de chômage par comté en 2011
	Faible	Élevé	
Saint John	- 1 235	877	9,7
Charlotte	- 2 036	- 1 299	12,3
Sunbury	32	1 319	6,4
Queens	- 1 352	- 711	17,5
Kings	1 612	6 672	7,0
Albert	1 459	4 462	8,5
Westmorland	10 401	28 974	8,4
Kent	- 1 878	- 1 348	16,6
Northumberland	- 4 855	- 2 750	20,8
York	4 605	14 368	8,2
Carleton	- 1 249	- 1 051	12,6
Victoria	- 2 269	- 1 224	13,1
Madawaska	- 3 908	- 2 088	10,6
Restigouche	- 5 313	- 2 556	17,7
Gloucester	- 9 144	- 4 876	15,3
Nouveau-Brunswick	- 15 130	38 770	9,5

Le tableau ci-dessus présente les variations prévues de la population dans chaque comté, établies selon les méthodes utilisées par Paul Peters pour les scénarios de croissance faible et de croissance forte. La plupart des comtés, en particulier ceux situés dans les régions rurales de la province, devraient connaître une décroissance de leurs population en raison des taux faibles ou négatives de migration interprovinciale net. La croissance démographique sera concentrée dans les régions de Fredericton (comtés de York et de Sunbury) et de Moncton (comtés de Westmorland et d'Albert). Pour sa part, la ville de Saint John et ses environs (comté de Kings) pourrait voir sa population augmenter (seulement si le scénario d'une forte croissance se réalise).

Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

Ces constatations mettent en évidence l'importance des centres urbains pour la province, étant considéré que ces centres ont servi de foyers de croissance démographique par le passé et qu'ils devraient continuer de remplir ce rôle dans l'avenir. Si l'on compare ces constatations avec les taux de chômage par comté en 2011, il y a lieu de croire que les comtés susceptibles de connaître une croissance démographique sont également ceux présentant les taux de chômage les plus faibles.

Ces perspectives démographiques ont bien entendu une incidence sur le coût des soins de santé. Selon le rapport intitulé *Une perspective du marché du travail au Nouveau-Brunswick — 2017-2026*, le ratio de personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée devrait passer de cinq en 2005 à 2,4 en 2026. Le déficit de croissance de la population en âge de travailler a une incidence négative sur les recettes fiscales de la province. Par ailleurs, le coût des soins de santé augmente de façon exponentielle avec l'âge, comme l'illustre la figure ci-dessous.^v Compte tenu des faibles taux de fécondité, du recul de la population en âge de travailler et de l'augmentation de la population des 65 ans et plus, il est évident que le Nouveau-Brunswick aura bien du mal à répondre aux futurs besoins en soins de santé de ses habitants.



Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick

Analyse

Des politiques socioéconomiques et financières ciblées pourraient-elles infléchir les récentes tendances démographiques au Nouveau-Brunswick? Selon Paul Peters, les politiques axées sur la migration pourraient être les plus efficaces en ce sens. Ainsi, pour favoriser la stabilité démographique à long terme, les politiques doivent viser à renverser les pertes de la migration interprovinciale nette tout en conservant les taux d'immigration enregistrés dernièrement.

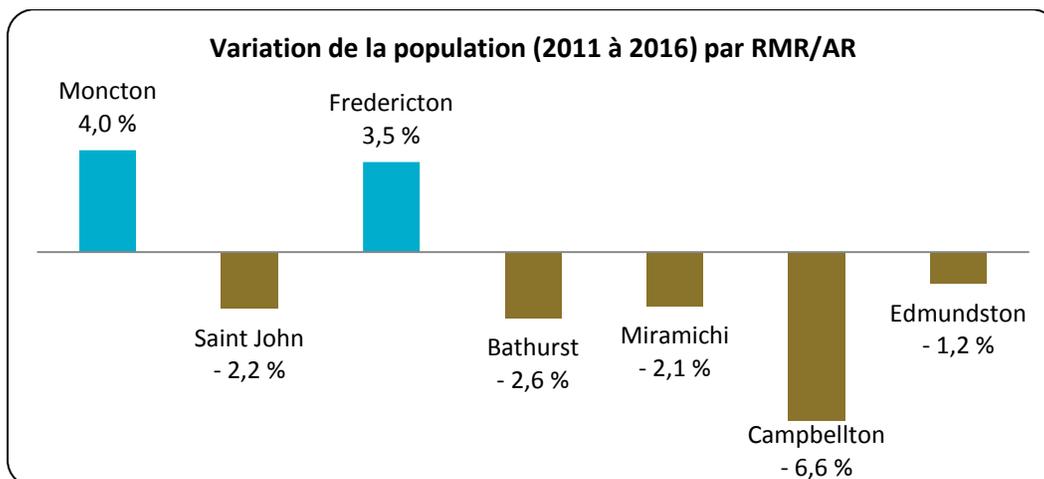
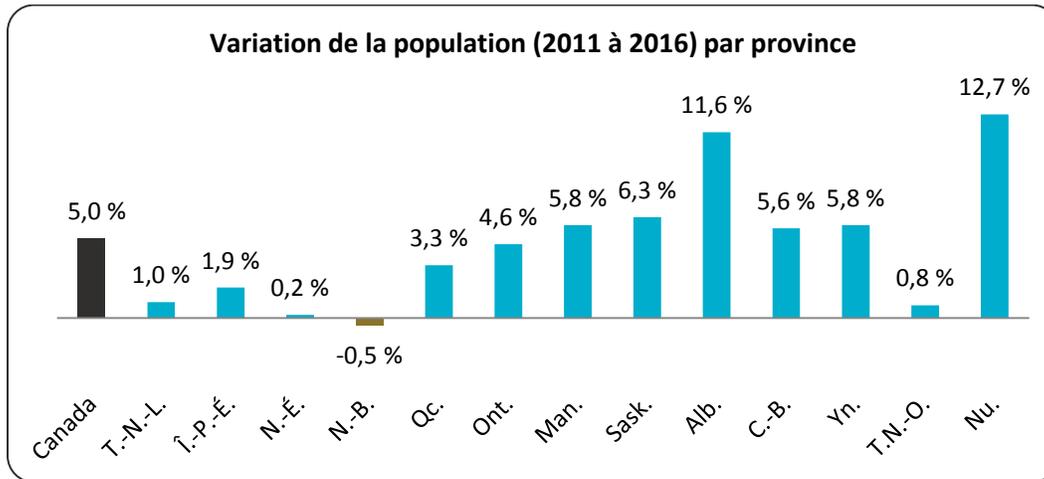
Ces constatations indiquent également que l'exode provincial auquel on assiste est principalement motivé par le manque d'emploi. Comme Dr. Paul Peters le fait observer, le solde migratoire négatif est attribuable à 50 % au chômage. Cependant, les politiques du Nouveau-Brunswick ne pourraient enrayer que 50% de ce phénomène, le reste étant indépendant des politiques provinciales. Par conséquent, le Nouveau-Brunswick doit se doter de politiques à long terme créatives qui motiveront les Néo-Brunswickois en âge de travailler à rester dans la province et qui attireront des étrangers.

Il serait tout à fait possible d'axer les stratégies de croissance démographique sur les grands centres urbains, où les taux de chômage sont normalement les plus faibles. Ces politiques devraient tenir compte du fait que la population devrait augmenter dans trois centres urbains du Nouveau-Brunswick (Fredericton, Moncton et, éventuellement, Saint John), même si on s'attend à ce qu'elle diminue dans la plupart des régions. Toutefois, au moment d'établir ces politiques, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra veiller à minimiser (ou même enrayer) l'effritement de la main-d'œuvre, déjà rare, dont disposent les secteurs primaires dans les régions rurales de la province.

Autres observations

Le recensement de 2016 semble indiquer que le Nouveau-Brunswick a été la seule province à afficher un recul de sa population de 2011 à 2016 (- 0,5 %), Moncton et Fredericton étant les seules régions métropolitaines à avoir enregistré une croissance démographique.^{vi} Ces constatations portent à croire que les scénarios de croissance faible envisagés ci-dessus pourraient s'être déjà réalisés. En conséquence, nous devons continuer de mettre à jour ces modèles afin de suivre de près l'évolution démographique dans la province.

Incidence des perspectives démographiques du Nouveau-Brunswick



ⁱ Toutes les données contenues dans ce rapport proviennent de Statistique Canada, au moins qu'autrement mentionnées, ainsi que les articles « New Brunswick Population Snapshot » et « Small Area Population Forecasts for New Brunswick » de « New Brunswick Institute for Research, Data and Training (NB-IRDT) » et de l'Université du Nouveau-Brunswick.

ⁱⁱ L'analyse historique était basée sur des données accessibles dès Novembre 2016.

ⁱⁱⁱ Les projections de la population sous-provinciale étaient contraintes aux totaux provinciaux fournis par les projections publiées par Statistique Canada en Septembre 2014.

^{iv} L'année de base utilisée dans le modèle de projection est 2011.

^v Institut canadien d'information sur la santé. *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2016*, Ottawa (Ont.), ICIS, 2016. Tableau E.1.17.2.

^{vi} Les données du recensement de 2016 seront ajustées pour certains facteurs et puis fournies au public en 2018.